

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 2/23/146

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par Mme BERTI Elisa domiciliée, à MIONS (Rhône), 2 allée des Cyprès et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°2/23/146.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de Mlle BERTI Caterina à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 13 avril 2024 et expirant le 13 avril 2054.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 12 novembre 2024

Le Maire

